

## AVIS DE MARCHÉ

### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

**I.1) Nom et adresses :** Côte d'Azur Habitat (OPAM de Nice), point(s) de contact : Service Commande Publique, 53 boulevard René Cassin, F - 06200 Nice, Tél : +33 493187589, courriel : [Charlotte.durbano@cda-habitat.fr](mailto:Charlotte.durbano@cda-habitat.fr)

Code NUTS : FRL03

Code d'identification national : 49271391200011

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.cotedazurhabitat.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**I.2) Procédure conjointe**

**I.3) Communication :**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :** le ou les point(s) de contact susmentionné(s).

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :** par voie électronique via :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2023\\_q-ftV\\_ttQ\\_](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2023_q-ftV_ttQ_)

**I.4) Type de pouvoir adjudicateur :** Organisme de droit public

**I.5) Activité principale :** Logement et équipements collectifs

### SECTION II : OBJET

**II.1) Etendue du marché**

**II.1.1) Intitulé :** Prestations d'assurances pour les besoins de Côte d'Azur Habitat

Numéro de référence :

Assurances CAH

**II.1.2) Code CPV principal :** 66510000

**II.1.3) Type de marché :** Services.

**II.1.4) Description succincte :** La présente consultation concerne des prestations d'assurances pour les besoins de Côte d'Azur Habitat. Elle concerne les assurances responsabilité civile, responsabilité civile des dirigeants, construction et cyber risques. Elle est lancée selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application de l'article L.2124-2 de l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique et des articles R.2124-1 et R.2124-2, R.2161-2 à 5 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique.

**II.1.5) Valeur totale estimée :**

Valeur hors TVA : 1180725 euros

**II.1.6) Information sur les lots :**

Ce marché est divisé en lots : oui.

Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé :** Lot 1 - Assurance responsabilité civile et risques annexes

Lot n° : 1

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

66516000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Siège de Côte d'Azur Habitat

**II.2.4) Description des prestations :** Côte d'Azur Habitat souhaite souscrire un contrat d'assurance garantissant notamment les conséquences pécuniaires de l'engagement de sa responsabilité civile ainsi que certains risques annexes. Le contrat sera d'une durée de 5 ans et débutera au 1er janvier 2024, minuit.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Critère(s) de qualité :

- Valeur technique / Pondération : 40

Prix - Pondération : 60

**II.2.6) Valeur estimée :**

Valeur hors TVA : 273000 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires :** Compte tenu de la spécificité des marchés d'assurances, l'acheteur accepte la formulation de réserves par le soumissionnaire. Ainsi le soumissionnaire propose une seule offre avec réserves ou sans réserve (la réponse sans réserve n'étant pas obligatoire).

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé :** Lot 2 - Assurance responsabilité civile des dirigeants

**Lot n° :** 2

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

66516000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Siège de Côte d'Azur Habitat

**II.2.4) Description des prestations :** Côte d'Azur Habitat souhaite souscrire un contrat d'assurance garantissant notamment les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile de ses Dirigeants (Président, Vide Président, Président Délégué, autres administrateurs titulaires et suppléants, Directeur Général, Directeur Général Adjoint, directeurs de départements, cadres de direction, responsables de service et d'agence...). Le contrat sera d'une durée de 5 ans et débutera au 1er janvier 2024, minuit.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Critère(s) de qualité :

- Valeur technique / Pondération : 40

Prix - Pondération : 60

**II.2.6) Valeur estimée :**

Valeur hors TVA : 20475 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires :** Compte tenu de la spécificité des marchés d'assurances, l'acheteur accepte la formulation de réserves par le soumissionnaire. Ainsi le soumissionnaire propose une seule offre avec réserves ou sans réserve (la réponse sans réserve n'étant pas obligatoire).

**II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé :** Lot 3 - Assurance construction

**Lot n° :** 3

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

66515000

66513200

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Siège de Côte d'Azur Habitat

**II.2.4) Description des prestations :** Côte d'Azur Habitat souhaite souscrire un contrat d'assurance construction de type « accord cadre » à aliment.

Le marché a donc pour objet de définir les conditions d'acceptation, de garantie et de tarification des contrats d'assurance construction qui seront délivrées par l'assureur pour chaque opération assurée. Le contrat sera d'une durée de 5 ans et débutera au 1er janvier 2024, minuit.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Critère(s) de qualité :

- Valeur technique / Pondération : 40

Prix - Pondération : 60

**II.2.6) Valeur estimée :**

Valeur hors TVA : 682500 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : non.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires :** Compte tenu de la spécificité des marchés d'assurances, l'acheteur accepte la formulation de réserves par le soumissionnaire. Ainsi le soumissionnaire propose une seule offre avec réserves ou sans réserve (la réponse sans réserve n'étant pas obligatoire).

## **II.2) Description**

**II.2.1) Intitulé :** Lot 4 - Assurance cyber risques

**Lot n° :** 4

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s) :**

66510000

**II.2.3) Lieu d'exécution :**

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Siège de Côte d'Azur Habitat

**II.2.4) Description des prestations :** Côte d'Azur Habitat souhaite souscrire un contrat d'assurance garantissant les atteintes à son système d'information et leurs conséquences. Le contrat sera d'une durée de 5 ans et débutera au 1er janvier 2024, minuit.

**II.2.5) Critères d'attribution :**

Critère(s) de qualité :

- Valeur technique / Pondération : 40

Prix - Pondération : 60

**II.2.6) Valeur estimée :**

Valeur hors TVA : 204750 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique :**

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes :**

Des variantes seront prises en considération : non.

**II.2.11) Information sur les options :**

Options : oui.

Description des options : Pour le lot n°4 cyber-risques, une prestation supplémentaire éventuelle à réponse facultative et portant sur le cyber-détournement est prévue dans les documents de la consultation.

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne :**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.

**II.2.14) Informations complémentaires :** Compte tenu de la spécificité des marchés d'assurances, l'acheteur accepte la formulation de réserves par le soumissionnaire. Ainsi le soumissionnaire propose une seule offre avec

réserve ou sans réserve (la réponse sans réserve n'étant pas obligatoire).

## **SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ECONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

### **III.1) Conditions de participation**

#### **III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :**

Liste et description succincte des conditions : Capacités techniques, professionnelles et financières.

- La déclaration sur l'honneur attestant ne pas faire l'objet d'une des interdictions de concourir visées aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard du respect des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés et de pouvoir soumissionner à un marché passé par un pouvoir adjudicateur défini à l'article 10 de l'ordonnance.

- Une lettre de candidature (modèle DC 1 DAJ ou équivalent)

- Le mandat délivré par l'organisme porteur du risque, pour les intermédiaires (modèle annexé au règlement de consultation)

- La fiche « informations organisme porteur du risque » annexée au règlement de consultation

#### **III.1.2) Capacité économique et financière :**

Liste et description succincte des critères de sélection : - Une déclaration du candidat (modèle DC2 da), devant être fourni et complété pour chaque organisme porteur du risque, et par tout intermédiaire d'assurance ou gestionnaire membre ou non du groupement, ou tout autre document faisant apparaître:

\*déclaration du chiffre d'affaires global réalisé au cours du dernier exercice disponible. Pour les entreprises nouvellement créées, le candidat est autorisé à prouver ses capacités financières par tout autre moyen qu'il juge équivalent.

\*déclaration indiquant les effectifs du candidat à la date de la candidature.

#### **III.1.3) Capacité technique et professionnelle :**

Liste et description succincte des critères de sélection : - présentation de 3 références similaires récentes.

- La justification de l'agrément (assureur / mutuelle) et l'enregistrement ORIAS (intermédiaire).

Pour justifier des capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques sur lesquels il s'appuie pour présenter sa candidature, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par le pouvoir adjudicateur (à l'exception du DC1). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur économique pour l'exécution des prestations, le candidat produit un engagement écrit de l'opérateur économique.

En cas de groupement, l'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières est globale.

DUME: Conformément à l'article R 2143-4 du Code de la commande publique, le candidat peut présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé, en lieu et place des documents mentionnés à l'article R. 2143-3 du Code de la commande publique. Il sera rédigé en langue française.

Les candidats qui opteront pour le DUME ne sont pas autorisés à se limiter à indiquer dans ce document qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises sans fournir d'informations particulières sur celle-ci. Ils devront également fournir à l'appui du DUME, les certificats mentionnés précédemment.

Les candidats peuvent réutiliser un document unique de marché européen qui a déjà été utilisé dans une procédure antérieure, à condition de confirmer que les informations qui y figurent sont toujours valables. En cas d'allotissement, et si les critères de sélection varient selon les lots, un DUME doit être rempli pour chaque lot (ou pour chaque groupe de lots partageant les mêmes critères de sélection).

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit fournir son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour toutes entités auxquelles il fait appel.

#### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

#### **III.2) Conditions liées au marché**

##### **III.2.1) Information relative à la profession :**

La prestation est réservée à une profession déterminée : Oui.

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : La présente consultation est réservée aux sociétés d'assurance et/ou mutuelles, organismes portant et provisionnant les risques. Les intermédiaires habilités à présenter des opérations d'assurance (attestation ORIAS à fournir) peuvent également candidater en complément de ces organismes.

##### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

##### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché :**

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : non.

## **SECTION IV : PROCEDURES**

### **IV.1) Description**

**IV.1.1) Type de procédure** : Ouverte

**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

**IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

**IV.1.6) Enchère électronique**

**IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui.

### **IV.2) Renseignements d'ordre administratif**

**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

**IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation** : 26/09/2023 à 12 h 00

**IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

**IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

Français.

**IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

**IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres :**

Date : 26 septembre 2023 à 17 h 00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : La date d'ouverture des offres mentionnée n'est qu'indicative.

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

### **VI.1) Renouvellement :**

Il s'agit d'un marché renouvelable.

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le présent marché pourra faire l'objet d'une nouvelle consultation à l'expiration du marché.

### **VI.2) Informations sur les échanges électroniques :**

La commande en ligne sera utilisée.

La facturation en ligne sera acceptée.

Le paiement en ligne sera utilisé.

### **VI.3) Informations complémentaires :**

Selon chaque lot, les critères intervenant pour le jugement des offres sont détaillés ci-dessous:

Lots 1, 2 et 4:

1) Le critère prix sera pondéré à 60 % de la note globale, calculé sur 60 points, et décomposé comme suit:

\*Prix (60 points)

2) La qualité de l'offre sera pondérée à 40 % de la note globale, calculée sur 40 points, selon les critères suivants:

\*Importance des réserves (25 points)

\*Modalités de gestion (10 points)

\*Indexation (2.5 points)

\*Respect des préavis (2.5 points).

Lot 3:

1) Le critère prix sera pondéré à 60 % de la note globale, calculé sur 60 points, sur la base du DQE, et décomposé comme suit:

\*Prix (60 points)

2) La qualité de l'offre sera pondérée à 40 % de la note globale, calculée sur 40 points, selon les critères suivants:

\*Importance des réserves (27.5 points)

\*Modalités de gestion (10 points)

\*Respect des préavis (2.5 points)

-Le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation des entreprises (DCE) est dématérialisé. Il ne pourra en aucun cas être remis sur support papier ou sur support physique électronique.

Les candidats devront télécharger les documents dématérialisés du dossier de consultation des entreprises (DCE), documents et renseignements complémentaires ainsi que l'avis d'appel public à la concurrence le cas échéant, via le profil acheteur :

[www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com).

En cas de difficulté quant au téléchargement du DCE ou lors de la remise de son pli, le candidat est invité à se rapprocher du support technique :

ACHAT PUBLIC Antony parc 2 - 10 place du Général de Gaulle - BP 20156 - 92186 ANTONY cedex.

Téléphone: 01 79 06 76 00.

Mail: [support@achatpublic.com](mailto:support@achatpublic.com)

En application de l'article R.2132-7 du décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la Commande Publique, les candidatures et offres devront être obligatoirement remises par voie électronique, via le profil acheteur.

La signature électronique de l'Acte d'Engagement n'est pas exigée au stade du dépôt de l'offre. Cependant les candidats peuvent signer électroniquement leur Acte d'Engagement dès le dépôt de leur offre.

L'Acte d'Engagement sera uniquement signé, in fine, en version papier par l'attributaire et Côte d'Azur Habitat.

#### **VI.4) Procédures de recours**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Nice, Service des Greffes, 18 avenue des Fleurs, F - 06050 Nice, Tél : +33 489978600, courriel : [Grefte.tanice@juradm.fr](mailto:Grefte.tanice@juradm.fr)

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

##### **VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel (article L551-1 et suivants du CJA)

Référé contractuel (article L551-13 et suivants du CJA)

REP

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

##### **VI.5) Date d'envoi du présent avis : 24 août 2023**